

Ancien N° régional :

ENSEMBLE DE ZONES HUMIDES DE BEAUREGARD – LA CROIX FRY

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 641 ha

Haute-Savoie

LA CLUSAZ, MANIGOD, THONES, LES VILLARDS-SUR-THONES,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74290001, 74290002, 74290003

Description et intérêt du site

Parmi les massifs subalpins, l'ensemble Bornes - Aravis fait suite à celui des Bauges vers le nord, au-delà de la trouée d'Annecy - Faverges – Ugine dans laquelle est logé le lac d'Annecy. Il se raccorde d'ailleurs assez bien aux Bauges du point de vue structural, et possède une série stratigraphique très comparable. Les deux vallées qui convergent à Thônes correspondent à un vaste ensemble au relief mou, qui sépare les Bornes proprement dites du chaînon des Aravis : c'est la « dépression de Thônes », liée à la prédominance d'un substrat tendre de flyschs tertiaires.

Autour du Col de la Croix-Fry, le secteur décrit correspond au bassin versant d'un ensemble très intéressant de zones humides d'altitude, illustrant des types d'habitats naturels remarquables (tourbières de transition...).

Le cortège floristique comporte plusieurs espèces de grand intérêt (Laïches à fruits velus, des boubiers et pauciflore, Scirpe de Hudson, plusieurs lycopodes et pyroles...).

Il en est de même de l'entomofaune (libellules, papillons Azuré de la sanguisorbe, Solitaire...).

Le zonage de type II souligne la sensibilité particulière de ce bassin en rapport avec la conservation d'espèces remarquables tributaires de la qualité du milieu ; les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont en outre retranscrits à travers plusieurs zones de type I (principaux ensembles de tourbières) au fonctionnement fortement interdépendant.

Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles :

- celles de nature hydraulique (champ d'expansion naturelle des crues, auto-épuration des eaux),
- celles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées.

L'ensemble présente également un intérêt paysager.

Milieux naturels

37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION

Flore

Vulpin fauve	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.
Laîche à fruits velus	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.
Laîche des tourbières	<i>Carex limosa</i> L.
Laîche pauciflore	<i>Carex pauciflora</i> Lighft.
Lycopode des Alpes	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.
Linaigrette engainante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i> Swartz
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia</i> L.
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor</i> L.

Faune vertébrée

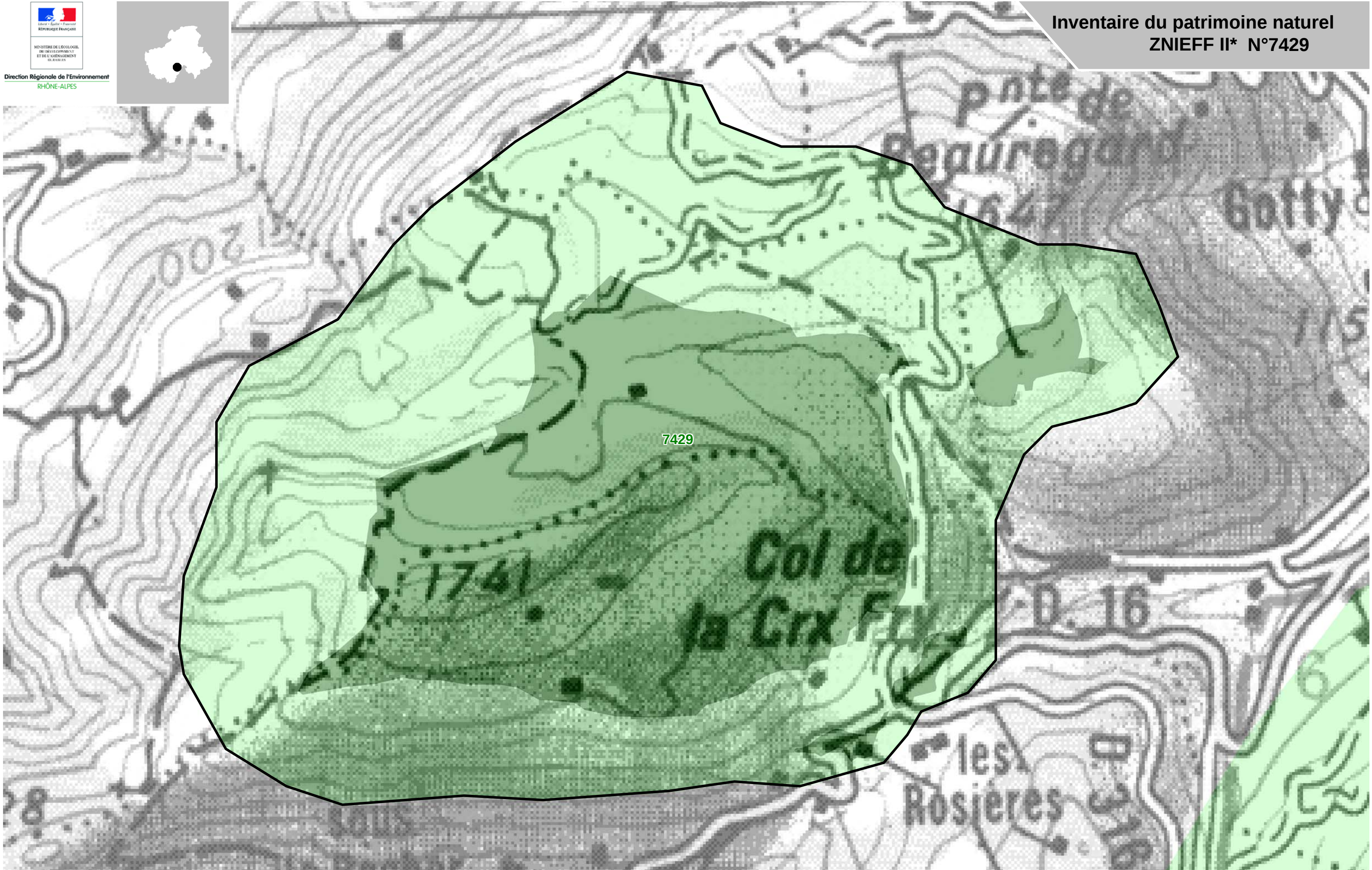
Amphibien	
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>
Mammifère	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Reptile	
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>

Faune invertébrée

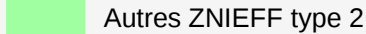
Libellule	
Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>
Cordulie des Alpes	<i>Somatochlora alpestris</i>
Cordulie arctique	<i>Somatochlora arctica</i>
Papillon	
Solitaire	<i>Colias palaeno</i>
Azuré de la sanguisorbe	<i>Maculinea teleius</i>

Bibliographie

Pas de donnée disponible



Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

